



Extrait de Javel

Formule à 9,6% de chlore actif (36° chlorométrique)

Propriétés :

L'extrait de javel 9,6% de chlore actif Onyx est un agent décapant, blanchissant concentré. Il convient particulièrement pour rénover et blanchir les pierres brutes, les murs, les terrasses et les façades en retirant les salissures les plus incrustées comme notamment les dépôts engendrés par la pollution. Peut également être utilisé pour blanchir le linge. Economique car concentré et très actif, une faible quantité de produit suffit. L'extrait de javel 9,6% de chlore actif s'utilise soit sous sa concentration d'origine, soit sous forme diluée. Il est possible d'obtenir de l'eau de javel à 2,6% de chlore actif en diluant 1 volume d'extrait de javel avec 3 volumes d'eau.

Caractéristiques physico-chimiques :

- Aspect : liquide limpide
- Couleur : incolore à jaune
- Odeur : caractéristique, chlorée
- Densité (20°C) : 1,170 +/- 0,030
- pH (20°C) : base forte, > 11.5
- Point d'éclair : non concerné

Code	GENCOD	Conditionnement	Palettisation
E22050503	3183940500704	3x5L	48 cartons
E22052001	3183942655600	1x20L	28 bidons

Mode d'emploi :

Pour rénover et blanchir pierres brutes, murs, terrasses et façades : en fonction du degré de salissure de la surface, le produit peut être utilisé pur ou dilué à hauteur d'un volume d'Extrait de Javel dans 3 volumes d'eau. Appliquer sur la surface à traiter. Laisser agir 15 minutes avant de rincer à l'eau claire. Renouveler l'opération si nécessaire. Dans le cas où la surface à traiter est particulièrement encrassée, il est possible d'utiliser l'Extrait de Javel pur. Nettoyage du matériel à l'eau.

Conserver au frais et à l'abri de la lumière et du soleil. Utiliser dans les 6 mois suivants la date de fabrication indiquée sur le bidon. Dans tous les cas, faire un essai préalable pour vérifier la compatibilité avec le support. Ne pas mettre en contact de métaux légers (aluminium, zinc,...). Décolore les vêtements. Attention aux eaux de rinçage, qui peuvent être corrosive.

Précautions d'emploi / Informations réglementaires :

Produit dangereux selon le règlement 1272/2008/CE. Tenir hors de portée des enfants. Respecter scrupuleusement les précautions d'emploi et les conseils de prudence, et lire les mentions de danger indiquées sur l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité du produit. FDS disponible sur le site <https://www.quickfds.com> : entrez Ardea comme fournisseur, choisissez la langue du document, indiquez le nom du produit ou son code-barres/genocod, et consultez la FDS depuis votre compte. Centre Antipoison : 01.45.42.59.59. Consultez également notre site <http://www.onyxbricolage.fr>.

Important : le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

Ces informations sont rédigées au mieux de nos connaissances, à la date de révision indiquée sur le document.